

Ces déchets qui nous menacent...

Vendredi après-midi, une poignée de citoyens soucieux du respect de la nature assistait à la réunion organisée à la MJC de M'Roalé sur le PPGDD (Plan de Prévention et de Gestion des Déchets Dangereux).

Deux intervenants du Cabinet Insidens (21, rue du Commerce à Mamoudzou) animaient cette rencontre à la demande du service de l'Environnement et du Développement Durable du Conseil Départemental. Celui-ci avait délégué 3 représentants : Fatimatie Abdilla et Abdallah Souffou, chargés d'études du développement de cette filière, ainsi que Mohamed Ahmed, animateur environnemental, qui aide à la réalisation des projets pédagogiques dans ce domaine.

La première partie du plan consiste à repérer les dangers présents. Ils sont reconnaissables par les pictogrammes imprimés sur leurs emballages qui précisent leurs effets. Il en existe neuf types :

- dangereux pour la santé,
- corrosif,
- toxique par contact, ingestion ou inhalation,
- inflammable,
- susceptible de brûler ce qui est mis en sa présence,
- explosif,
- nocif pour l'environnement, la faune et la flore,



Intervenant Insidens et Abdallah Souffou, chargé d'études du développement de la filière

- cancérogène et risquant de provoquer des malformations chez les fœtus ou leur mort,
- enfin l'indication de gaz sous pression combine plusieurs très grands risques : inflammation, explosion, mouvement semblable à celui d'une fusée ou moulinets incontrôlables, toxicité...

Les bidons, flacons, bouteilles... qui ont contenu ce genre de produits restent dangereux même lorsqu'ils sont vides et ne devraient pas être traités avec les déchets ordinaires. Cependant à Mayotte, il n'existe pas encore de déchetteries pour que les particuliers viennent les déposer...

La plupart d'entre eux sont donc ramassés avec les ordures ménagères par les services du SIDEVAM 976 qui rassemble tous les syndicats de collecte des communes de Mayotte (Mamoudzou fait exception, la ville a décidé de confier ce soin de ramassage à une entreprise privée STAR Mayotte qui a été créée en mai 2004).

Le second volet du plan élaboré par le Conseil départemental concerne la mise en place de nouvelles filières de collecte et de traitement. Il existe un projet de création de 6 déchetteries à Mayotte dont la première devrait être réalisée en 2016.

Le Conseil Départemental a le

désir de développer des moyens de collecter certaines sortes de déchets dangereux qui ne disposent pas actuellement d'un système particulier de traitement. Comme leur volume sera insuffisant pour entraîner la création d'une installation locale pour les traiter, ils seront stockés puis exportés.

Enfin la dernière action présentée dans ce plan se rapporte à l'amélioration du fonctionnement des filières existantes.

La récupération de quelques déchets professionnels semble s'effectuer d'une manière satisfaisante : aussi bien pour l'évacuation des huiles usagées des garagistes que pour la collecte des déchets médicaux des différents professionnels de santé. Dans ce dernier

cas, elle s'étend même aux particuliers car des malades, qui reçoivent des soins qui entraînent une production de résidus dangereux, peuvent être équipés de ces bacs jaunes destinés à être apportés chez le médecin ou le pharmacien à moins que l'infirmier ne s'occupe de leur enlèvement. Dans ce chapitre santé, il faut noter que depuis 2014, les pharmaciens reçoivent les médicaments non utilisés.

Des tris de bons citoyens devraient être entrepris dans les familles pour apporter au bon endroit ce dont on n'a plus l'usage, ce qui est périmé ou détérioré, au lieu de se débarrasser de ce qui encombre n'importe où et n'importe comment... Les piles et les ampoules peuvent être déposées dans des cartons prévus pour cela chez de nombreux commerçants.

Il reste à informer la population de toutes ces possibilités, les réunions comme celle qui s'est déroulée à M'Roalé sont un des moyens d'y parvenir mais elles doivent être complétées par des publicités diverses : spots télévisés, affiches, dépliants dans les boîtes à lettres... De plus il faut se rappeler qu'il est préférable d'avoir le moins de déchets possibles et que par d'ingénieux bricolages on peut parfois offrir une nouvelle vie à certains...

Marie-Bonne NIELLE

